

PANNEAUX PASSIV OUATECO

FIBRES DE TEXTILES RECYCLÉES FRANÇAISES

ISOLANT PERFORMANT 100% NATUREL



FORMATS PANNEAUX :

1200 x 600 mm

DISPONIBLES

EN DIFFÉRENTES ÉPAISSEURS :

145 mm/R de 3,90 200 mm/R de 5,40
120 mm/R de 3,24 60 mm/R de 1,62
100 mm/R de 2,70 45 mm/R de 1,22

R = résistance thermique

Une autre façon d'isoler économique & écologique



Écologique



Régulateur
d'Humidité



Anti-allergique



Respirant



Résistant
au Feu



Isolant
Performant



Isolant
Acoustique



Économique

www.ouateco.com



Ouateco

Rue du Pays d'Orthe - Zone Atlantisud
40230 Saint-Geours-de-Maremne
TEL. : 00 33 (0)5 58 57 05 15

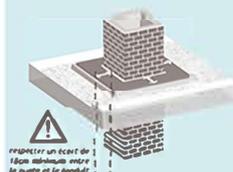


Isolant « responsable »	Fibres coton et textiles recyclées issues du territoire de Nouvelle Aquitaine	
Composition	88% de fibres textiles recyclées à majorité coton 12% de liant polyester	
Utilisation en isolant	Faux plafonds, planchers, toitures, rampants, isolation murs, cloisons	
Conditionnement	Panneau 1200 x 600 mm Palette de 1200 x 1200 mm Stockage à l'abri des intempéries	
Densité	30kg/m ³	
Conductivité thermique	0.037 W/m.K (Laboratoire LNE)	Absence de tassement
Agrément	Norme NF EN 12667	ETA-21/0917
Réaction au feu	E	
Étiquetage COV	A +	
Tests fongiques	Classement 0	
Protection / Sécurité		

PANNEAU PASSIV OUATECO

R m ² . K/W	λ W/m.K	Épaisseur mm	Densité de mise en œuvre 30kg/m ³	Tassement SH0
3,9	0,037	145		

PRECAUTIONS D'UTILISATION



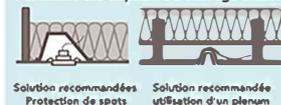
Écarts au feu : Tout élément dégageant de la chaleur (spots, conduits de fumées ou hottes d'aspiration, VMC, bobines, transformateurs, moteurs, lampes) doit rester distant de l'isolant de 18 cm.

Prévoir des coffrages autour de ces éléments respectant les règles en vigueur. Ces coffrages peuvent être réalisés avec des plaques de plâtre MO ou des briques isolantes d'une hauteur de 20% au-dessus de la hauteur d'isolation prévue.

Il n'est pas permis d'installer dans l'épaisseur de l'isolation à réaliser tout matériel électrique susceptible de créer une source de chaleur (spots, transformateurs, vmc, bobines, moteurs, lampes) CF Norme NF C15-100.

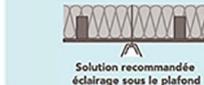
En présence de spots, il convient d'utiliser un plénum dans lequel le spot sera encastré afin de ne pas être en contact avec la ouate ou une protection étanche conforme (CPT 3693 du 26/02/2015) résistant à une température de 150°.

Traitement des dispositifs d'éclairage encastrés



Solution recommandée : Protection de spots

Solution recommandée : utilisation d'un plénum



Solution recommandée : éclairage sous le plafond

Canalisations électriques : il faut s'assurer que les canalisations électriques posées dans les vides de construction sont posées sous conduit non propagateur de la flamme (P)

Dans tous les cas de figures, il est impératif pour le traitement des conduits de fumées de respecter la Norme NF DTU 24.1 et pour le Traitement des dispositifs électriques les DTU 70-1 et 70-2.



PROTECTION SECURITE

Il est recommandé une ventilation adéquate du chantier

